

**■ CONCOURS : MEAUX ENVOIE SON CAHIER**

Le cahier des charges du Pays de Meaux a été envoyé cet été aux pétitionnaires retenus au premier tour par la communauté d'agglomération. Il lui aura fallu deux longues années pour rédiger ces 11 pages sans âme décrivant un projet de 70 400 m² Shon (50 000 à 60 000 m² de commerce – dont une «grande surface alimentaire» – autrement dit un hypermarché). Objectif : réduire l'évasion commerciale en se positionnant face à Roissy et Marne-la-Vallée. Le document, qui fait état d'une zone de chalandise primaire de 80 000 personnes et de 160 000 au-delà, indique que 30 % de cette population a moins de 20 ans. «Centre commercial» ou «ensemble commercial» ? Le texte utilise indifféremment les deux expressions. Mais le site doit être maîtrisé par un seul investisseur. ForumInvest, Apsys, Citania (Immochan), Nexity Commerces-Simon Ivanohé (Beg), Compagnie de Phalsbourg-Mercialys, Cvl-Eiffage-Wereldhave, Unibail, Klépierre-Vinci, Altaréa-Cogédim, Immobilière Frey, Urbanisme&Commerce remettront leur dossier avant le 28 novembre à 17 h.